

EPPU Nelson Mandela
6, rue des Écoles
33 920 SAINT CHRISTOLY DE BLAYE
Tél. : 05 57 42 51 06
Mail : E.StChristolyDeBlaye@ac-bordeaux.fr

**PROCES-VERBAL
CONSEIL D'ECOLE 1er TRIMESTRE**

Date : jeudi 20 octobre 2022

Circonscription : Blaye (33)

Présents :

Présidente – directrice d'école : Mme Barrière : directrice

Inspecteur de l'éducation nationale : Mr Guillerot (excusé)

Equipe Enseignante :	Mme Cavard Coquillas : professeur des écoles (TPS/PS/MS) Mme Mallet : professeur des écoles (PS/MS) Mme Bardot-Cambot : professeur des écoles (PS/GS) Mme Beïa : professeur des écoles (GS) Mme Higononq : professeur des écoles (CP1) Mme Marchi : professeur des écoles (CP2) Mme Viry : professeur des écoles (CE1-A) Mme Mayol : professeur des écoles (CE1-B) Mme Germain : professeur des écoles (CE2-CM1-A) Mme Jet : professeur des écoles (CE2-CM1-B) Mme Dumas : professeur des écoles (CM2) Mme Dotal : professeur des écoles (UPS-EFIV)
Représentant(s) de la mairie :	Mme Picq (mairie) Mme Beau (conseillère municipale)
Parents d'élèves :	Mme COMTE Elodie Mr DUBOIS Romain Mme ARNAUD Karen Mme QUEYLAT Elsa Mme LAVIELLE Jennifer Mme FIARDA Leititia Mme SERAN Cédrine Mme BOUCAUD Emma Mme DROUET RUFFINO Emmanuelle

Excusé(e)s :

- M. Giraud : professeur des écoles (ULIS école)
- Mme LOUBINEAU TORRES Coralie (parent élue)
- Mme BONI-AURENSAN Stéphanie (parent élue)
- Mme COULON Laura

Début du conseil d'école : le 20 octobre à 17h40

Secrétaire de séance : Mme Cavard Coquillas

Fin du conseil d'école : le 20 octobre à 19h15

Fait à Saint Christoly de Blaye, le 20 octobre 2022

**La Directrice,
Présidente du Conseil d'école**



La secrétaire de séance :



Ordre du jour

- **Tour de table**
- **Education Nationale**
- 1/ Bilan de la rentrée
 - Présentation du nouveau conseil d'école
 - Règlement intérieur de l'école 2022-2023
 - Effectif et structure à la rentrée 2022
- 2/ Fonctionnement de l'école
 - Bilan de la coopérative scolaire OCCE
 - Sécurité dans l'école
 - Travaux et demandes matérielles
 - Modification des entrées et sorties à la maternelle
- 3/ Projet et vie de l'école
 - Présentation des dispositifs d'aide
 - Présentation des évaluations CP et CE1
 - Présentation du projet d'école et des fiches « action »
 - Présentation des projets pédagogiques de l'année
- **Mairie**
 - Travaux dans les bâtiments scolaires (élémentaire et maternelle)
 - Horaires pause méridienne à l'élémentaire
- **Parents d'élèves**
 - Sécurité aux abords de l'école
 - Elèves retardataires
- **Clôture**
 - ◆ Communication des dates des prochains conseil d'école.

PROCES VERBAL

EDUCATION NATIONALE

1/ Bilan de la rentrée

- Présentation du nouveau conseil d'école et résultat des élections de parents d'élèves

Les élections ont eu lieu le vendredi 7 octobre. Le taux de participation cette année est de 53.53% (en hausse soit 144 votants sur 269, 108 suffrages exprimés).

Règlement intérieur du conseil d'école : lecture et vote du règlement qui définit et rappelle la composition, les attributions et le fonctionnement de ce conseil.

Ce règlement est adopté à l'unanimité.

- Règlement intérieur 2022/2023 :

Présentation des modifications du règlement :

- Inscription au règlement intérieur de la demande institutionnelle concernant les rendez-vous médicaux qui doivent être pris en dehors du temps scolaire.
- Modification de l'accueil à la maternelle concernant les MS et les GS
- Ajout d'un rappel sur le respect dû entre membres de la communauté éducative

Vote du règlement intérieur : ce règlement est adopté à l'unanimité.

Ce règlement sera largement diffusé : affichage sur les panneaux extérieurs, diffusion par mail à tous les parents, par Klassly, , consultation sur le site de la mairie, dans l'onglet école.

- Effectifs actuels : 200 élèves

Inscrits :

TPS : 5 PS : 27 MS : 25 GS : 24 soit 81 élèves en maternelle
CP : 28 CE1 : 30 CE2 : 26 CM1 : 16 CM2 : 19 soit 119 élèves en élémentaire

Structure :

Répartition par classe 2022-2023		
TPS/PS/MS	5/8/13	26
PS/MS	13/12	25
PS/GS	6/9	15
GS		15
CP - 1		14
CP - 2		14
CE1-A		16
CE1-B		14
CE2/CM1-A	13/8	21
CE2/CM1-B	13/8	21
CM2		19
Total		200

L'école accueille 11 élèves en ULIS.

2/ Fonctionnement de l'école

I. Bilan de la coopérative scolaire OCCE

Le bilan à ce jour est 9376.53 €. Ce montant tient compte d'une participation des parents à la hauteur de 1715€ et de la remise du prix gagné par la classe de CM2 l'an dernier équivalent à 2000€.

II. Sécurité :

A / Exercices PPMS et incendie : ils visent à définir les rôles de chacun afin de développer les comportements adaptés et éviter la panique.

✓ *Bilan exercice incendie*

Il s'est déroulé le 23/09/2022. Pour ce premier exercice, tout le monde est averti. Tout s'est bien passé. Un manque de clé d'école est apparu concernant les collègues arrivés sur l'école. La mairie vient de fournir deux clés supplémentaires.

✓ Les PPMS : attentat-intrusion et risques majeurs.

Le PPMS Risques Majeurs : risques climatiques (tempêtes par exemple), risques industriels, risques nucléaires. Il faut se confiner. Les lieux de confinement sont prédéfinis.

Le PPMS attentat-intrusion : procédures à mettre en œuvre

- Se confiner comme précédemment
- S'enfermer dans le lieu où l'on se trouve ou dans un lieu qui s'y prête.
- S'échapper.

1^{er} exercice pour le PPMS attentat-intrusion sera réalisé le lundi 14 novembre.

B / Registres de santé et sécurité au travail

Ce registre, accessible à tous les agents et usagers de l'école, permet à ceux-ci d'alerter de ce qui pourrait constituer une entrave à la santé ou à la sécurité dans l'école.

Une fiche de santé et sécurité au travail a été déposée par deux collègues. Comme le veut la procédure elle a été transmise à l'assistant de prévention de la circonscription, Mme Laetitia Bedot, et à l'inspecteur de circonscription, Mr Guillerot.

La réponse qui sera apportée à cette fiche sera aussi présentée lors d'un conseil d'école.

Dans cette fiche SST mes collègues signalent un climat pesant et des conditions de travail rendues difficiles par un non remplacement de personnel et par la situation antérieure qui a amené à l'arrêt de ce personnel. Cette fiche SST demande une résolution par les services de l'Education Nationale mais aussi par la municipalité.

Un travail a déjà été engagé avec la municipalité en prenant appui sur la charte départementale des ATSEMs afin de formaliser la fiche de poste. L'emploi du temps a été repensé ainsi que la place des ATSEMs, notamment dans le dispositif GS dédoublées.

D'autres éléments de réponses ont pu leur être apportés par une rencontre avec l'assistante de prévention et une réunion générale avec les divers acteurs ciblés par ce problème (enseignants, mairie, ATSEMs, assistante de prévention, pôle maternel départemental et IEN) aura lieu de 18 novembre. La municipalité s'est aussi saisie du problème afin de trouver des solutions avec ses agents.

III. Travaux et demandes matérielles à la Mairie

✓ Remerciements :

Les coques et stylets à la maternelle,

Tous les travaux faits pour toute l'école

✓ Demandes :

○ Demandes matérielles pour l'école :

- - Logiciel « je valide »
- - la réparation des vélos en maternelle et l'achat de nouveaux
- - le VPI en CM2
- - bureaux individuels et chaises en bois (comme pour la classe de Manon). Au moins 6.
- - Tableau classe du haut

○ Demande petits matériels

Vu avec Mme Beau.

La mairie explique que certains des petits travaux seront faits pendant les vacances.

IV. Modification des entrées et sorties à la maternelle

A la rentrée des vacances d'automne (lundi 7 novembre), les GS et les MS rentreront seuls dans l'école. Les PS et TPS seront accompagnés d'un seul adulte jusqu'à leur classe. L'ensemble des enfants rentrera par le portail principal.

Un adulte sera présent au portail afin de renforcer la surveillance des accès aux bâtiments, et si nécessaire de vérifier l'identité des personnes étrangères à l'établissement.

Le comptage pour la cantine et la garderie s'effectuera dans les classes, chaque enfant indiquant s'il mange ou non. La connaissance des enfants par la communauté éducative (ATSEM et Enseignant de la classe) permet d'amener progressivement les enfants à plus d'autonomie.

A la sortie, pour les classes de GS, PS/GS et PS/MS, les élèves seront amenés par leur enseignante au portail et remis à leur parents ou adulte autorisé. Les TPS/PS/MS sortiront par le portail rue de la gare. Ils y seront amenés par leur enseignante et remis à leur parents ou adulte autorisé.

Une attention particulière est portée aux entrées et sorties de l'école, en évitant, dans toute la mesure du possible, les attroupements.

Ces modifications deviendront pérennes si elles sont satisfaisantes. Si l'on voit qu'il faut encore changer, nous nous adapterons à la situation.

3/ Projet et vie de l'école

I. Présentation des dispositifs d'aide

a. RASED (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté)

Depuis 3 ans, un enseignant spécialisé chargé de l'aide à dominante pédagogique est présent. Le RASED est une aide spécialisée à des petits groupes d'élèves ayant une difficulté commune. Il intervient en cas de « difficultés avérées à comprendre et à apprendre. ». Il peut intervenir avec l'enseignant, dans la classe ou en externalisant un groupe d'élèves.

b. UPS-EFIV

Mme Dotal est enseignante sur le poste « EFIV » pour la scolarisation des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs. Le poste est rattaché à l'école de Saint-Chirstoly-de-Blaye où elle intervient

tous les matins et le reste du temps elle peut intervenir au collège ou dans d'autres écoles du secteur REP qui accueillent elles-aussi des enfants du voyage qui présentent des difficultés dans les apprentissages, pouvant être attribués à leur mode de vie (itinérance, pas la culture de l'école, absentéisme...).

Les missions de ce poste consistent donc surtout à contribuer à renforcer la scolarisation dès l'école maternelle, améliorer la fréquentation scolaire en élémentaire et accompagner la poursuite de scolarité au collège. La priorité est donnée au soutien en français mais on travaille aussi beaucoup sur les compétences du « être élève » pour essayer d'améliorer *qualitativement* leur scolarisation.

Une autre mission importante de ce poste est la participation à des temps de concertation qui permettent, avec différents partenaires, de mettre en lien, d'échanger nos informations et de réfléchir à des problématiques que nous rencontrons. Font partis de ce « comité partenarial » : Mme Barrière (directrice de l'école), assistantes sociales, membre de l'association ADAV33 et élus à la mairie (mairie + élus pôle social/éducation).

Il n'y a donc pas une classe spécifique pour ces élèves, ils sont inclus dans leur classe avec des élèves de leur âge et elle intervient sur des compétences spécifiques soit en groupes de besoins dans sa salle soit dans leur classe.

Mme Le Maire félicite ce travail et ce partenariat. Les résultats montrent une meilleure fréquentation sur les années primaires et également une scolarisation au collège.

c. Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) :

Ces activités sont proposées à partir de la MS, le lundi et le jeudi soirs après la journée d'école - 45 minutes. Il peut s'agir d'un accompagnement différencié, d'une aide spécifique lors de difficultés transitoires, une aide au travail personnel ou des activités dans le cadre du projet d'école.

Ce temps peut être proposé à l'ensemble des élèves de l'école selon le projet établi par l'enseignant. La durée de prise en charge variable. Il s'agit d'un protocole personnalisé.

d. PPRE (Plan Particulier de Réussite éducative) :

Ce dispositif est une adaptation des enseignements dans la classe aux difficultés des élèves. Rencontre régulière entre les parents et les enseignants.

e. Les stages de remise à niveau ou stages de réussite :

Durée : 4jours, 3h par jour, le matin.

Ce stage est une remise à niveau dans les matières fondamentales : français et mathématiques et a lieu dans les écoles à raison de groupes d'au moins six élèves.

Ils sont animés par des enseignants volontaires du premier degré qui en définissent le contenu en fonction des besoins de chaque élève.

Les périodes concernaient seraient avril ; juillet et août.

f. L'aide aux devoirs dans le cadre de l'Accompagnement éducatif (propre aux écoles en REP) :

Faire ses devoirs et apprendre à faire ses devoirs. Ce dispositif a lieu le mardi / vendredi et est animé par Mme Higoneng.

La première période va jusqu'aux vacances de Noël. Sur celle-ci, elle s'occupe le mardi de 10 CM2 pour les aider à s'organiser en vue d'une préparation au collège. Le vendredi, elle prend en charge 8 CP/CE1.

Après les vacances de Noël, cette aide sera proposée aux autres niveaux. En fin d'année, elle reviendra vers les CM2, toujours dans l'objectif de se préparer au collège.

L'entrée pédagogique reste ludique.

II. Présentation des évaluations CP et CE1

Objectifs des évaluations de CP et CE1 :

- ▶ Donner des repères aux enseignants pour aider les élèves à progresser,
- ▶ Permettre d'avoir localement des éléments pour aider les inspecteurs dans le pilotage de proximité,
- ▶ Ajuster les plans nationaux et académiques de formation et proposer des ressources pertinentes.

En CP

	Français	Mathématiques
Items les mieux réussis	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre des mots lus par l'enseignant - Manipuler des syllabes 	<ul style="list-style-type: none"> - Lire et écrire des nombres entiers - Quantifier des collections
Items les moins bien réussis	<ul style="list-style-type: none"> - Reconnaître des lettres - Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent 	<ul style="list-style-type: none"> - Résoudre des problèmes - Reproduire un assemblage (espace et géométrie) - Associer un nombre à une position

Comparaison par rapport à l'année précédente

	Français	Mathématiques
Items les mieux réussis	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre des textes lus par l'enseignant - Comprendre des phrases lues par l'enseignant - Manipuler les syllabes - Manipuler les phonèmes 	<ul style="list-style-type: none"> - Lire et écrire des nombres entiers - Comparer des nombres
Items les moins bien réussis	<ul style="list-style-type: none"> - Reconnaître des lettres - Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent - Comprendre des mots lus par l'enseignant 	<ul style="list-style-type: none"> - Résoudre des problèmes - Quantifier des collections - Associer un nombre à une position

En CE1

- FRANÇAIS (+ de 50%) :

Ce qui a été majoritairement réussi en français : comprendre des phrases lues par l'enseignant. Ce qui a été moins bien réussi : comprendre des phrases lus seul, écrire des syllabes et des mots puis lire à voix haute un texte et des mots.

- MATHÉMATIQUES (+ de 50%) :

Pour les mathématiques ce qui a été réussi concerne : reproduire un assemblage et calculer mentalement. La résolution de problèmes utilisant des nombres entiers, associer un nombre entier à une position, écrire des nombres entiers, additionner et soustraire ont été moins bien réussi par les élèves.

Il y en aura d'autres pour les CP, vers le milieu de l'année scolaire.

III. Présentation du projet d'école

Le projet d'école lié au projet de réseau de la REP. Cette année est la deuxième année du nouveau projet. Rappel des axes

1/ Axe 1 - objectif : Renforcer les acquisitions du lire et comprendre (Fluence, Compréhension de l'implicite...).

Pour cette année des ajustements sont prévus et des actions sont reconduites :

- Travail en APC sur les prérequis de lecture avec les GS (en corrélation avec le travail de l'enseignante du RASED), sur l'implicite pour le C3, sur le code pour le C2
- Travail ciblé sur les codes des genres ainsi que sur les stratégies de lecteurs en C3
- Mise en œuvre des progressions et programmations établies l'année dernière dans chaque cycle ainsi que des grilles d'observables
- Appropriation des méthodes support de travail
- Reconduction de participation à des actions telles que Livres en Citadelle, Comité de Lecture

2/ Axe 2 - objectif : Construire les compétences psycho-sociales des élèves.

Pour cette année :

- En maternelle : l'utilisation des différents espaces se révèle positive. Le projet est poursuivi avec la demande de création d'un circuit « camion »
- En élémentaire : le projet de cour va être reconduit. Des échanges entre petits et grands sont à l'étude pour l'explicitation des règles d'utilisation. De plus une réflexion sur des espaces dédiés va être menée. Ils seraient visualisables par des zones de couleur.

3/ Axe 3 - objectif : Sécuriser le parcours des élèves en développant les partenariats

Pour cette année, différents partenariats sont envisagés :

- Partenariat avec le collège Val de Saye dans le cadre d'un projet sciences pour les CP
- Partenariat avec le collège Vauban de Blaye pour les CM2 pour un projet mathématique autour de la construction de bouliers avec les classes de SEGPA.
- Partenariat sur le Réseau d'éducation prioritaire : comité de lecture, rencontres sportives, jardins des sciences, rencontre éloquence

4/Axe 4 - objectif : Construire et consolider la scolarisation des EFIV.

Pour cette année :

- Mise en œuvre de projets visant le métier d'élève (UPS-EFIV)
- Adaptation des contenus dans les classes et groupes de besoin hors la classe
- Rendez-vous commun PE EFIV / PE référence / parents pour faire des points et présenter les objectifs pour leur enfant et présentation des PPRE
- Invitation des familles en école maternelle pour des temps en classe (ateliers) et des temps hors classe
- Suivi scolarisation effective au collège et accompagnement des famille dans la liaison école -collège

Un bilan des actions sera présenté lors du 3^{ème} conseil d'école.

IV. Présentation des projets pédagogiques de l'année

▶ TPS/PS/MS :

Au cours de cette année, les TPS PS MS vont travailler autour du thème de la féerie, de la magie et du monde imaginaire.

Les cinq domaines d'apprentissage seront orientés autour de ce thème.

En parallèle, il est prévu de visiter le muséum d'histoire naturelle de Bordeaux qui propose un espace pour les plus petits en tant que premiers visiteurs de musée.

L'occasion de voir les collections présentées dans ce musée

Les APC avec les moyens s'orientent également sur la construction du PEAC en travaillant sur un artiste par période.

Avec la classe de GS, il est également prévu une sortie dans le parc du Bourghail, notamment pour visiter la serre et le jardin pédagogiques.

▶ PS/MS :

Cette année nous allons participer à la « semaine du gout » en allant acheter des fruits au magasin de Saint Christoly et faire une salade de fruits en classe. Au mois de juin, une sortie à l'association « Califourchon » est prévue avec la classe de PS/GS.

Nous travaillerons par thème selon les saisons ou les évènements qui se présentent (Noël, Pâques, etc.). Nous irons aussi à la bibliothèque emprunter des livres pour la classe.

▶ PS/GS

Projets :

=> Carnaval.

Développé à partir de la rentrée des vacances de Noël par :

- la découverte d'événements incontournables de cette tradition : carnaval de Rio et de Venise
- les coins jeux symboliques
- le chant et les albums lus
- les créations en art plastique

=> Chant.

Le répertoire travaillé cette année est composé de chants traditionnels de l'enfance. Des rencontres auront lieu avec les élèves de CM2 de Mme Dumas pour partager et construire un répertoire et des pratiques communes.

Événements et visites fixées ou envisagées en lien avec le projet "Carnaval":

- 24 février : musée des Beaux-arts de Bordeaux pour découvrir la mode d'autrefois à travers des portraits.
- 21 février : carnaval à l'école
- fin d'année : se rendre au festival "Echappées Belles" de Blanquefort pour assister à des représentations de spectacle vivant
- fin d'année : présentation des productions réalisées en lien avec le carnaval. La forme de ce rendu n'est pas encore fixée.

Et aussi :

- semaine du goût : préparation d'un repas complet et dégustation lors d'un déjeuner partagé avec la classe de Mme Beia. Plusieurs parents d'élèves ont pu se rendre disponibles pour accompagner les activités proposées aux élèves. Nous les en remercions chaleureusement.
- autour de la lecture : les élèves se rendront à la bibliothèque régulièrement. Nous participons également au Comité de lecture de la circonscription de Blaye.
- participation à la fête des 100 jours d'école pour les GS.
- participation à la Grande Lessive au mois de mars.

▶ GS

Pour la semaine du goût, les élèves de PS-GS et de GS ont cuisiné le repas qu'ils ont dégusté avec quelques parents d'élèves le vendredi 14 octobre. Nous remercions les parents qui nous ont aidés. Nous recevrons une autrice-illustratrice d'albums pour enfants en classe le vendredi 9 décembre dans le cadre du festival "livres en citadelle".

Nous participerons au comité de lecture à partir de janvier sous la même forme que l'année dernière. Chaque semaine, les élèves amèneront un livre à découvrir à la maison avec un dessin à réaliser. Pendant les séances d'APC, nous reprendrons les dessins réalisés et les mots écrits par les parents. Nous participerons au carnaval organisé par la classe de Mme Bardot-Cambot le 21 février. Nous irons au musée des Beaux-Arts le 24 février. Enfin, une sortie est prévue à la forêt du Bourgaillh à Pessac mais ce n'est pas encore organisé

▶ CP 1 et 2

Cette année, pas de gros projet mais plutôt plein de petits qui vont se succéder au fil des semaines :

- Livres en Citadelle
- Comités de lecture
- Rencontres sportives avec d'autres écoles du REP
- La Grande Lessive en mars
- Projet sciences au collège de St-Yzan de Soudiac avec des collégiens

Et un fil rouge tout au long de l'année autour de l'anglais (chants, arts visuels...)

▶ CE1-A :

Les petits écrivains

Cette année écrire est le centre du travail. Nous rédigerons différents types d'écrits : lettre, recette, sms, poésie, mail, dialogue.

Projets autres : comité de lecture ; rallye maths ; jeux d'échec.

Jeudi 10 novembre, dans le cadre de la lutte contre le harcèlement, les élèves s'appuieront sur l'affiche des CM2 en créant un nuage de mots.

▶ CE1-B :

Les CE1B participeront au rallye maths avec les CE1A. Ils rencontreront également l'illustrateur Laurent Audoin dans le cadre du projet Livres en citadelle et ils participeront au projet du comité de lecture.

▶ CE2-CM1-A

Projet sport tout au long de l'année avec la découverte d'un sport traditionnel par période. Pour la période 1 il s'agissait du handball et les élèves ont eu l'opportunité d'aller voir un match le samedi 15 octobre.

Pour finaliser ce projet sport une classe découverte sur ce thème sur l'Île de Ré a été organisée pour faire découvrir le sport maritime (voile).

Nous accueillerons un auteur grâce au festival « Livres en Citadelle » au mois de décembre.

Enfin, les élèves de CM1 à la piscine de Braud et Saint Louis tous les mardis après-midis depuis septembre jusqu'à mi-décembre.

► CE2-CM1-B

Pour cette année, concernant les projets, la classe est inscrite à Livres en Citadelle, les élèves vont rencontrer un auteur et illustrateur de bande dessinée jeunesse. Toujours dans le cadre d'ouverture sur la lecture, la classe se rendra à la bibliothèque de St Christoly de Blaye. La première étant demain après-midi. Un petit projet porte sur les jeux de société. Les élèves ont été amenés à jouer à des petits jeux de société en classe sur des temps de mathématiques, de français, d'histoire des arts, d'anglais. Ils développent ainsi une connaissance des règles d'un jeu, l'attitude à adopter pour être bon joueur. Petit à petit ils seront amenés à créer eux-mêmes des jeux qui pourront être utilisés en autonomie.

Enfin, la classe se joint à celles de CE2-CM1 B et des CM2 pour un séjour découverte autour du thème de la mer avec de la pêche à pied, la découverte de la voile et du littoral.

► CM2

- Projet sportif

Pratique de sports différents tout au long de l'année (handball, corde à sauter, natation, course, jeux traditionnels, sport et français/ sport et anglais...). Participation à des événements sportifs : match de handball de Bastien le 15 octobre à Blaye : être spectateur, observer les règles du jeu, encourager, rester fair-play

- Classe découverte autour de la voile

Séjour de 3 jours sur l'île de Ré du 31 mai ou 2 juin 2023 – découverte du littoral et pratique de la voile

- Projet musique avec la classe des PS-GS

- Piscine à partir de janvier

- Suivi d'un participant au 4L Trophy en février 2023

MAIRIE

➤ Travaux dans les bâtiments scolaires (élémentaire et maternelle) :

Les gros travaux sont terminés sur l'école.

Etude pour aménager des classes dans les chais au regard des effectifs grandissants.

➤ Horaires pause méridienne à l'élémentaire :

Suite à la crise sanitaire et au décalage des services de cantine, les horaires avaient été décalés. Il aurait fallu reprendre les horaires classiques à la rentrée. L'idée est de les reprendre à la reprise dès novembre. Un test a été réalisé ce mardi 14 octobre et a été concluant.

➤ Une nouvelle cantinière a pris ses fonctions à la rentrée suite au départ à la retraite de Mme Desmoulins.

➤ Remerciement de la mairie à l'équipe enseignante pour tous leurs investissements, leurs projets.

➤ Spectacle de Noël offert par la mairie le jeudi qui précède les vacances de Noël.

PARENTS D'ELEVES

➤ Sécurité aux abords de l'école :

Il y a beaucoup d'incivilités aux abords des écoles. Le trottoir devant les murs de l'école élémentaire sont étroits. Les voitures qui se garent débordent sur le trottoir avec leur pare-chocs et réduit l'espace de circulation piétonnier. La mairie propose de prévoir un réaménagement de cet espace. Elle travaille sur des moyens qui vont améliorer la sécurité de tous, notamment avec des balises. Elle envisage plusieurs tests jusqu'à trouver des conditions satisfaisantes pour tous.

L'espace pour les taxis a été élargi.

➤ Elèves retardataires :

La problématique est la permission et nous avons déjà eu à gérer des abus. L'étude se fait donc maintenant au cas par cas. Il n'est pas possible de l'autoriser de manière répétitive. De manière exceptionnelle, l'ouverture du portail pour les élèves retardataires pourrait être acceptée sur les temps de récréation, si la famille présente une justification acceptable.

CLOTURE

- Communication des dates des prochains conseils d'école et des dates auxquelles les parents et la mairie devront avoir communiqué leurs questions et demandes pour l'ordre du jour.

Conseil d'école n°2 : jeudi 16 mars à 17h30 – remise des questions au plus tard le 28 février.

Conseil d'école n°3 : jeudi 29 juin à 17h30 – remise des questions au plus tard le 6 juin.

Signature de la directrice :



EPPU Nelson Mandela
6, rue des Écoles
33 920 SAINT CHRISTOLY DE BLAYE
Tél. : 05 57 42 51 06
Mail : E.StChristolyDeBlaye@ac-bordeaux.fr

PROCES-VERBAL
CONSEIL D'ECOLE 1er TRIMESTRE
Date : jeudi 20 octobre 2022

FEUILLE D'EMARGEMENT

NOM Prénom	Fonction	Signature
Emmanuelle DROUET RUFFING	parents d'élèves	
COMTE Stodie	li	
BARROT - CHIBROT Anne	PEnsignante	
BEIA Françoise	PEnsignante	
Mallet Isabelle	PEnsignante	
VIRY Sophie	PE adpante	
Causse Equilles Isabelle	PE nsignante	
GERMAIN Candie	PE nsignante	
MARCHI Celine	P.Enseignante	
HIGONENQ Marie	PEnsignante	
DUBOIS PATAIN	PElèves	
LAVIEUE Jennifer	P.Elèves	
Boucaud Emma	PElèves	
Coulon Laura	P.Elèves	
QUEYIAT Elsa	P.Elèves	
GARDA Leïlia	P.Elèves	
SERAN Céline	PElèves	
ARNAUD Karen	PElèves	
JET Floriane	Enseignante	
DOTAL Mœwa	Enseignante	
NAULÉ Camille	P.E	
MAYOL Léa	PE enseignante	
DUMAS Laurie	enseignante	
BEAU Kati	Conseillère	
PICQ Murielle	Maire	
BARRIERE Sabine	Directrice	